

Québec, le 21 mars 2009

## À TOUS LES ORGANISMES DE SECOURISME

**Objet : Programme d'administration d'épinéphrine par le secouriste dans le cas d'une réaction allergique sévère de type anaphylactique - précisions**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la réception de plusieurs questions de la part des milieux de garde, des milieux scolaires, des organismes de formation et de certains instructeurs, il nous apparaît important de préciser les points suivants concernant le programme de formation en titre :

### ÂGE MINIMUM

Bien que non spécifié au règlement, l'âge minimum pour la certification d'un secouriste pour l'administration d'épinéphrine dans le cas d'une réaction allergique sévère de type anaphylactique a été fixé à **14 ans**.

### DURÉE MINIMUM DE LA FORMATION

La durée recommandée de la formation est de quatre heures. Il est nécessaire que le diaporama soit complètement révisé avec les étudiants et que les participants aient été exposés à l'ensemble des scénarios (10).

### SITE D'INJECTION

La cuisse est le seul site d'injection identifié et enseigné au cours de cette formation. L'auto-injecteur ne doit *jamais* être injecté dans le cou, indépendamment des signes et symptômes présents.

### OBLIGATION ET PORTÉE DE LA FORMATION

Le « Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et des soins préhospitaliers d'urgence » dicte ceci : « *En l'absence d'un premier répondant ou d'un technicien ambulancier, toute personne ayant suivi une formation visant l'administration d'adrénaline, agréée par le directeur médical régional ou national des services préhospitaliers d'urgence, peut administrer de l'adrénaline à une personne à l'aide d'un dispositif auto-injecteur, lors d'une réaction allergique sévère de type anaphylactique* ».

...2

Le Règlement n'oblige en aucun temps quelque organisation que ce soit de se doter d'un tel programme; il édicte simplement les conditions d'utilisation du médicament.

Il n'empêche pas non plus les intervenants des milieux de garde et scolaire de continuer à administrer, lors d'une réaction allergique/anaphylactique, l'épinéphrine en auto-injecteur à l'enfant *qui possède une prescription médicale* à cet effet. Un support peut être apporté aux intervenants par une infirmière pour l'enseignement de la technique d'administration avec auto-injecteur.

Par contre, pour toute autre situation où il serait souhaitable d'administrer l'épinéphrine (patient non connu allergique démontrant les signes d'une réaction allergique sévère de type anaphylactique), la formation reconnue devra être suivie auprès d'un formateur accrédité, et réussie.

Nous encourageons les milieux de garde et scolaire à former des intervenants dans le cadre de ce programme national, et ce, pour offrir à un plus grand nombre de personnes ce traitement de première ligne dans un cas d'urgence.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le directeur médical et exécutif,



Daniel Lefrançois

c. c. Directeurs médicaux des services préhospitaliers d'urgence